

2023

CM
Cercle Montesquieu

—

RAPPORT D'ACTIVITÉ

—

SOMMAIRE

Introduction	1
Gouvernance	2
Activités et réalisations	3
Le Legal privilege	4
Conclusion	5

INTRODUCTION

Depuis 31 ans, le Cercle Montesquieu réunit des directeurs juridiques et secrétaires généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues, unissant idées et actions.... L'année 2023 a marqué une étape cruciale dans notre évolution, avec des événements significatifs et des transitions majeures en matière de gouvernance et d'activités.

01

INTRODUCTION

L'année 2023 a été marquée par une transition dans la gouvernance du Cercle Montesquieu. Martial Houlle a pris la présidence, succédant à Laure Lavorel, et Nicolas Vergne a été nommé délégué général, succédant à Maylis Bayvet. Ces changements ont renforcé et redéfini les orientations stratégiques du Cercle dans une continuité dynamique avec la précédente mandature.



Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale du 13 avril 2023 élit Martial Houlle président du Cercle Montesquieu et succédait à Laure Lavorel.

INTRODUCTION - LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers membres du Cercle Montesquieu,

Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale du 13 avril 2023 m'a élu Président de notre Association. Je suis extrêmement honoré de la confiance que m'ont ainsi accordé les administrateurs du Cercle et très fier de succéder à Laure Lavorel dont le mandat est un exemple de résilience, de courage et de volonté de travailler en équipe... Cette exemplarité dans l'action nous oblige tous et la mandature qui s'annonce sera, soyez-en convaincus, de la même veine.

Le projet que j'entends porter notamment avec les membres du Bureau nouvellement nommé lors de ce conseil d'administration, s'inscrit en effet dans la continuité de la dynamique engagée précédemment tout en modernisant la gouvernance du Cercle et son fonctionnement.

Les objectifs poursuivis visent en effet à améliorer la représentativité des organes de gouvernance du Cercle et le rayonnement de ce dernier d'une part à l'égard de ses membres, d'autre part à l'égard des pouvoirs publics, enfin vers nos partenaires naturels (Amis du Cercle, associations nationales ou internationales de juristes.). Sans rompre immédiatement les équilibres actuels, il s'agira pour nous de porter toujours plus loin et plus haut les fruits de nos travaux et réflexions, avec une recherche maximale d'efficacité et toujours avec la même volonté de convaincre. La croissance du Cercle pour toujours mieux représenter nos fonctions est de ce point de vue un enjeu majeur.

Les chocs technologiques et de conformité auxquels nos métiers sont désormais confrontés, outre qu'ils bousculent nos périmètres naturels de responsabilités et nous obligent à revoir en permanence notre capacité à appréhender les risques, constituent autant de défis que nous devons relever. Ce combat essentiel pour nos fonctions sera mené et l'activation prochaine des Comités d'orientations stratégiques qui réuniront des membres du Cercle et des personnalités extérieures devrait grandement nous y aider.

“J'ai toujours vu que pour réussir dans le monde, il fallait avoir l'air fou et être sage.”

Montesquieu, Pensées

Gageons que nous serons ensemble à la fois fous et sages, et que ces qualités nous conduiront vers le succès.

Martial Houlle
Président

GOUVERNANCE ET GRANDES ORIENTATIONS

Une attention particulière a été portée à **la modernisation de la gouvernance, avec une plus forte représentativité des commissions au sein des organes de direction et une nouvelle organisation des commissions** pour accroître leur efficacité.

Fusion et réorganisation des commissions : Certaines commissions ont été fusionnées pour mieux répondre aux besoins des membres et optimiser les ressources. Par exemple, les commissions Justice Économique et Santé ont été regroupées pour former la commission Justice et Régulation Économiques. Ainsi que les commissions Employabilité et Management ont été fusionnées pour une offre plus complète en matière de développement professionnel et d'accompagnement des membres...

Renforcement des partenariats : **Le Cercle a travaillé à renforcer ses liens avec des partenaires stratégiques, incluant des cabinets d'avocats, des institutions éducatives ou d'autres associations à l'instar de l'AFJE ou de l'ANJB.** Des accords de partenariat ont été signés pour soutenir des initiatives conjointes, et de nouveaux cabinets ont rejoint le réseau des Amis du Cercle.

Nouvelle identité visuelle : **Une refonte complète de l'identité visuelle du Cercle a été entreprise pour moderniser l'image** de l'association et renforcer sa visibilité auprès des publics cibles.

Cadencement des événements : Sous la responsabilité de la Secrétaire générale, **un travail de rationalisation des événements a été initié pour optimiser leur organisation et maximiser leur impact**, en collaboration étroite avec les commissions et les cabinets partenaires.



UNE NOUVELLE IMAGE POUR LE CERCLE

MONOGRAMME ET LOGO EN VERSION HORIZONTALE



Réalisée par l'agence TBWA Corporate, la nouvelle identité visuelle du Cercle Montesquieu devait répondre à 4 objectifs :

1. Rafraîchir et moderniser l'image du Cercle Montesquieu
2. Renforcer sa visibilité auprès de ses publics cibles, tels que les professionnels du droit, les pouvoirs publics, les journalistes, etc.
3. Promouvoir les valeurs de l'Association grâce à une identité visuelle renouvelée
4. Démontrer son adaptation aux évolutions de son audience et de ses interlocuteurs.

Le signe se construit autour d'une ligne de force verticale représentant le point d'équilibre, la colonne vertébrale d'un système juridique, mais aussi symbole du bon fonctionnement d'une institution comme le Cercle Montesquieu : la prise en compte de l'expertise de chacun, de la variété des savoir-faire et des différentes personnalités.

Les initiales "C" et "M", tirées de typographies très différentes, incomplètes seules, s'assemblent autour de cet axe directeur pour devenir lisibles et signifiantes. La mention "Cercle Montesquieu" - elle aussi composée de deux fontes, l'une classique, l'autre contemporaine - vient compléter le monogramme pour aboutir à un logo sobre, moderne et pérenne.

Enfin, l'association d'un bleu de Prusse et d'un vert tilleul renforce encore l'aspect statutaire du signe.

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

En 2023, le Cercle Montesquieu a organisé **44 événements et permis à ses membres de participer à 32 autres, partageant ainsi des connaissances cruciales.**

Les commissions ont produit des rapports et livres blancs, notamment un kit sur la médiation commerciale.

Le Cercle a maintenu des partenariats avec des institutions et rationalisé ses événements avec divers cabinets d'avocats.

Les Débats du Cercle ont été un succès notable, avec la participation de personnalités telles que Martin Hirsch et Raphaël Enthoven, confirmant l'importance de ces débats pour la communauté juridique.

03

EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Le Cercle a organisé de multiples conférences et webinaires abordant des sujets d'actualité à fort impact pour les entreprises. Ces événements ont permis de partager des connaissances et des expériences essentielles à notre communauté. **En 2023, ce sont 44 événements (ateliers, conférences, petits-déjeuners) organisés par nos commissions mais aussi la possibilité ouverte à nos membres de participer à 32 autres événements exclusifs** (conférences de l'IERDJ, Paris Legal Makers, Les Assises de la Parité, Sommets du Droit...)



Dîner d'été - Musée d'Art Moderne de Paris - organisé avec Deloitte



Afterwork - organisé avec Ashurst



Paris Legal Makers II - Bourse de Paris



Conférence avec Yves Gaudemet - organisée avec Vogel & Vogel



Conférence sur le Legal Privilege - Martial Houle - Céline Haye-Kioussis - Jean-Philippe Gille - Antoine Juaristi - Organisé avec Herbert Smith Freehills

EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ RICHE EN PUBLICATIONS

Nos commissions ont produit des rapports et des livres blancs, notamment sur des sujets tels que la conformité et les enjeux technologiques, contribuant ainsi à l'évolution de la profession juridique. **Un exemple notable est le kit "La Médiation Commerciale & Vous", élaboré en collaboration avec le cabinet Lacourte Raquin Tatar et d'autres experts comme Annabel Rigard Abramowitz, Denis Musson, Aurélie Bonneau, Benoit Neveu, et François de Bérard, qui explique la médiation dans la vie des affaires, pourquoi y recourir, quand et comment. Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs pour leur expertise précieuse.**



Annabel Rigard Abramowitz, Directrice juridique MK2 et médiatrice, Benoit Neveu, avocat chez Lacourte Raquin Tatar, Denis Musson, président d'honneur du Cercle, François de Bérard, avocat, Aurélie Bonneau, counsel chez Baker & McKenzie et médiatrice et Matthias Fekl, médiateur et ancien ministre, le jour de la présentation du Kit pratique.



EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ RICHE EN PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Nous avons continué notre partenariat avec des institutions telles que l'AFJE, l'ANJB, Paris Place de Droit, l'ECLA (European Company Lawyers Association) ou l'IERDJ (Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice), travaillant conjointement sur des initiatives visant à promouvoir le droit en entreprise au niveau national et européen.


MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, capitale économique

La région capitale est le premier pôle d'affaires d'Europe, comptant plus de 1,4 million d'entreprises pour 31% du PIB national. Le secteur de la R&D notamment, avec 21,3 milliards d'euros d'investissements, est clé pour l'économie et son adaptation aux enjeux contemporains. Au cœur de cette activité, le droit et la diversité des professions juridiques de la place de Paris assurent la confiance entre les acteurs et la compétitivité.

>1^{er}
pôle d'affaires
d'Europe

>1,4 million
d'entreprises pour
31% du PIB national.

Un lieu d'action et de réflexion au service du droit continental

La Fondation pour le droit continental a pour objectif de faire du droit un axe stratégique au service des acteurs juridiques et économiques, pour renforcer leur compétitivité et leur capacité d'innovation et de croissance durable. Elle mène des travaux au plan européen et international et anime chaque année l'université d'été du droit continental.

Les directions juridiques françaises

Il existe plus de 20 000 juristes d'entreprise en France, principalement à Paris. L'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) et le Cercle Montesquieu unissent cette profession autour d'objectifs clés :

- Valoriser la fonction de Directeur Juridique au sein des entreprises et des institutions publiques.
- Maintenir des normes éthiques élevées.
- Offrir des formations pour le développement des compétences.

Les deux associations sont engagées dans la modernisation du domaine juridique. En collaboration avec les parties prenantes, y compris les autorités publiques et les acteurs de la legaltech, elles œuvrent à la construction d'une industrie juridique d'excellence, compétitive et apte à anticiper les grands défis contemporains.



La plaquette Paris, place de droit, une initiative du Ministère de la Justice avec notamment l'AFJE et Paris Place de Droit qui vise à promouvoir l'attractivité juridique de la place de Paris sur la scène internationale.



Assemblée générale et Conseil d'administration de l'IERDJ en présence notamment de Laurent Fabius, président du Conseil Constitutionnel et Pierre Moscovici, résident de la Cour des comptes.

EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023, UNE ANNÉE CLÉ DANS NOS RELATIONS AVEC NOS AMIS

En 2023, un effort significatif a été mis en place pour rationaliser les événements organisés par les commissions. Cette démarche vise à améliorer la coordination et la collaboration avec nos cabinets amis, notamment Ashurst, August Debouzy, Baker & Mc Kenzie, De Pardieu Broca Maffei, DLA Piper, Fréget & Associés, Herbert Smith Freehills, Hughes Hubbard and Reed, Lacourte Raquin Tatar, Latham & Watkins, Osborne Clarke, Racine, Simon Associés, Skadden, Deloitte Société d'avocats, Vogel & Vogel, White & Case, et Dechert LLP. **Nous remercions chaleureusement ces cabinets pour leur soutien continu et leur engagement.**

Ashurst



AD
AUGUST DEBOUZY



Baker
McKenzie.

LATHAM
LATHAM & WATKINS

DE PARDIEU
DE PARDIEU BROCAS MAFFEI



DLA PIPER

Skadden

Dechert
LLP

racine
AVOCATS

Deloitte.
Société d'Avocats

SIMON
ASSOCIÉS

FG
FRÉGET GLASER
& ASSOCIÉS

LACOURTE RAQUIN TATAR

WHITE & CASE

VOGEL & VOGEL

EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023, UNE TRÈS BELLE ÉDITION DES DÉBATS DU CERCLE

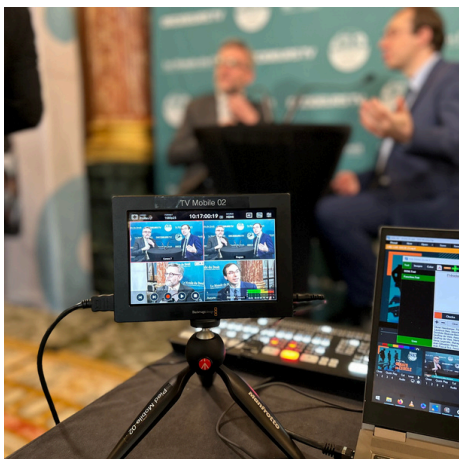
L'édition des Débats du Cercle 2023 a été un succès, marquée par les présences remarquées de **l'ancien ministre Martin Hirsch** et du **philosophe Raphaël Enthoven** qui ont conclu l'événement. Ce succès confirme la pertinence et l'attractivité de nos débats annuels pour la communauté juridique.



Assemblée générale 2023



Raphaël Enthoven en clôture des Débats



La remise du Prix du Cercle par le député Didier Paris

EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023, L'ANNÉE DES 30 ANS

Le 28 novembre 2023 a marqué les 30 ans du Cercle Montesquieu. Lors de cette soirée au Pavillon Ledoyen, la nouvelle identité visuelle du Cercle a été dévoilée, symbolisant son engagement envers l'innovation, la croissance et l'excellence juridique.

La soirée a été riche en moments forts et en échanges, capturés en photographies qui illustrent l'énergie et l'enthousiasme de la communauté. Le Cercle remercie chaleureusement ses membres dévoués et tous les participants pour leur contribution au succès de cet événement.



EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023, ET BIEN PLUS ENCORE..



Dîner d'Été au Musée d'Art Moderne de Paris : Organisé en partenariat avec Deloitte Société d'Avocats, cet événement a rassemblé des experts pour discuter de la gestion des crises au sein des organisations, offrant une soirée riche en échanges et en apprentissages.



Les Assises de la Parité 2023 : Participation de Delphine Delvert-Montigny sur le thème du sexisme en entreprise, un événement clé pour promouvoir la parité et l'égalité des chances.



Victoire à la Juriscup : Le bateau du Cercle Montesquieu / AFJE a remporté la première place, illustrant l'esprit de solidarité et de détermination de nos membres

EN DÉTAIL...

L'ANNÉE 2023, ET BIEN PLUS ENCORE..

Formation sur la Prévention de la Corruption : discussion autour du nouveau guide pratique sur la prévention des risques d'atteintes à la probité dans les opérations de parrainage et de mécénat, publié par l'Agence Française Anticorruption (AFA).



Le Cercle Montesquieu attache une grande importance à la formation continue et au développement des compétences des directeurs juridiques. En 2023, un passage de relais notable a eu lieu dans la gestion de l'Executive Master Enjeux Juridiques et Leadership de Sciences Po. Jean-Pierre Charlet a cédé sa place à Valérie Bréon-Normand, qui a repris la responsabilité de ce programme avec pour mission de continuer à fournir une formation de haut niveau adaptée aux enjeux actuels et futurs des directeurs juridiques.



La Commission Grand Ouest a organisé un événement à Nantes sur les contrats commerciaux et les litiges aux USA, illustrant notre présence et notre engagement en région.



LE LEGAL PRIVILEGE

Un des axes forts de notre action en 2023 a été le combat pour la reconnaissance de la confidentialité des consultations juridiques, communément appelé « legal privilege ». Le Cercle Montesquieu, en partenariat avec l'AFJE et l'ANJB, a été omniprésent sur ce sujet, tant sur le plan de la communication que sur celui du lobbying.

En avril 2024, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi Terlier, marquant une avancée significative dans la protection des consultations des juristes d'entreprise. Cependant, cette proposition a été censurée par le Conseil Constitutionnel.

Par la suite, des propositions de loi déposées par le Député Jean Terlier et le Sénateur Louis Vogel ont été adoptées par leurs assemblées respectives, reflétant notre engagement continu sur ce sujet crucial.

Le sujet doit encore être débattu...

Cette reconnaissance est cruciale pour renforcer le rôle stratégique des directeurs juridiques au sein des entreprises, permettant une meilleure gestion des risques et une protection accrue des intérêts des entreprises. Le legal privilege contribue à sécuriser les échanges juridiques internes, garantissant ainsi la confidentialité nécessaire pour une gestion efficace et conforme aux normes réglementaires.

04

LETTRE AUX PARLEMENTAIRES

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Nous représentons les Juristes d'entreprise. Avec 20.000 professionnels répartis sur tout le territoire, nous sommes les acteurs du droit au sein de l'entreprise, et les premiers interlocuteurs des opérationnels et des directions des entreprises. Notre mission principale - au service de l'intérêt général - est de garantir le respect de la règle de droit. Pour cela, nous rédigeons au quotidien des avis juridiques.

Actuellement, à défaut d'être protégés par des règles de confidentialité, nos avis juridiques peuvent être exploités contre nos entreprises. Cette situation est totalement paradoxale. Elle l'est d'autant plus aujourd'hui, que le législateur national comme européen nous demande de mettre en œuvre avec célérité des programmes de conformité exigeant une plus grande présence du droit dans l'entreprise.

En raison de ces considérations, de nombreux pays ont confidentialisé les avis des juristes d'entreprises. La France est l'un des derniers grands pays, dans l'Union européenne et au sein de l'OCDE, à ne pas avoir engagé cette réforme. Une exception française extrêmement préjudiciable dans un contexte de rivalité économique exacerbée. Elle expose dangereusement nos entreprises aux effets extraterritoriaux de certaines législations étrangères, qui sont instrumentalisées à des fins de guerre économique. Les exemples de sanctions retentissantes sont nombreux en la matière.

À défaut d'un sursaut du Législateur, le risque est de plus en plus grand d'assister à la délocalisation de nombreuses directions juridiques, mettant à terme en péril plusieurs milliers d'emplois à haute valeur ajoutée en France au bénéfice de nos partenaires européens. Près d'une dizaine de rapports ont tiré la sonnette d'alarme depuis 20 ans, sans qu'aucune décision n'ait jamais été prise.

Le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice est actuellement en discussion au Parlement. Le Sénat, conscient de ces enjeux, a voté un amendement pour **confidentialiser les avis des juristes d'entreprise.** Les rapporteurs du texte à l'Assemblée ont souhaité le préciser, avec le soutien renouvelé du Ministre de la justice. **Un amendement doit à nouveau être discuté en séance publique courant juillet.**

Nous soutenons pleinement cette démarche. Elle va dans le sens du renforcement de l'efficacité de la loi, de la souveraineté économique, de la défense de nos entreprises, de la compétitivité et du rayonnement du droit français. La confidentialité des avis garantira la liberté de réflexion et d'expression des juristes. C'est un moteur indispensable à une analyse juridique exigeante et rigoureuse. Elle permettra - contrairement à certaines idées fausses - de mieux lutter contre la fraude, et contre toute forme d'infractions dans l'entreprise au bénéfice de tous.

L'amendement proposé est équilibré. Il prévoit une définition précise de l'avis juridique avec une obligation d'identification préalable. Un magistrat pourra toujours ordonner la levée de la confidentialité en cas de contestation par les autorités d'enquête, et des exceptions importantes sont prévues pour les matières fiscales et pénales. Il n'aura aucunement pour effet d'entraver les enquêtes des autorités.

Restreindre la réforme aux seuls litiges civils et commerciaux n'aurait aucun sens. L'objectif principal ne serait pas atteint, laissant la France et ses entreprises dans une situation de concurrence asymétrique. Nos principaux partenaires européens protègent les avis juridiques vis-à-vis de leurs autorités administratives sans que cela n'empêche le recueil matériel des preuves ni le succès des enquêtes.

Le droit est un outil stratégique. C'est un puissant facteur de compétitivité, d'attractivité et de souveraineté pour notre pays. La confidentialité des avis des juristes d'entreprise contribuera à améliorer la prévention de la fraude, et valorisera la place du droit dans nos entreprises. Elle aura nécessairement un effet vertueux.

Nous demeurons, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, à votre entière disposition pour répondre au besoin à vos interrogations sur ce sujet, et vous prions de bien vouloir recevoir notre très haute considération.



Association Nationale
des Juristes de Banque





Nathalie Rolland, contributrice à L'Œil du Cercle, lisant la tribune publiée dans Le Figaro en juin 2023.

CONCLUSION

L'année 2023 a été une année de transition et de renouveau pour le Cercle Montesquieu. Nous avons investi dans notre future gouvernance, renforcé notre visibilité et posé les bases pour des initiatives stratégiques essentielles, notamment dans le domaine du **legal privilege**. En 2024, nous continuerons à bâtir sur ces acquis, avec un accent sur une gestion rigoureuse et une expansion de notre réseau de partenaires et de membres.

Nous remercions tous nos membres, partenaires et amis du Cercle pour leur soutien indéfectible. Ensemble, nous continuerons à promouvoir la place du droit dans la société et à défendre les intérêts de notre profession avec détermination et innovation.

05

C | M

Cercle Montesquieu